

Comment faire j'ai besoin d'aide

Par pepette 2003, le 06/02/2009 à 11:49

la caf me demande de remboursser le trop perso , suite a un controle que j'ai eu chez moi en disant que je vie maritalement alors que cela et faux a ce moment la c'etait un mobilom qu'un amie ma preter en attendant de trouver un logement j'etait loger a titre gratruit ni eau ni electricite a payer car je n'avais que le rmi et depuis je ne ses pas quoi faire car au 8 mars je doit payer

que doit faire car je ne peut pas remboursser 5700 €